



Goult-Lumières

et ses hameaux

Bulletin municipal N°69

Hiver 2019

Mairie de Goult - 31 place Jean Moulin - 84220 GOULT - www.goult.fr

Sommaire

Vie locale

Réunions.....	4
Brèves.....	6
Actualités	8
Échos.....	10
Associations.....	16

Informations

Le CAUE	18
Environnement.....	19

Culture

Médiathèque.....	20
------------------	----

À votre attention

Allo?!.....	22
État civil - Le coin du jeu.....	23



↳ Aménagements P8



↳ Charte commerces P9



↳ Aux écoles P14

AVIS AUX ASSOCIATIONS
Vous souhaitez publier un article
dans le prochain bulletin municipal ?
Merci de déposer vos documents signés
à la MAISON DE VILLAGE

Ont participé à ce numéro :



Articles et photos : le comité et la commission «information et communication» (*Michèle MICHEL, Françoise PASCAL, Alice PHILIPPE, Vanessa ROSSI, Monique CHABAUD, Sébastien FARGET*)
Conception : Sébastien FARGET
Impression : L'imprim à APT



↳ Médiathèque P20

Responsable de la publication : Mairie de Goult
ISSN.1535.L1/01

Joyeuses fêtes

*Didier Perello et le Conseil Municipal
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année
et ont le plaisir de vous inviter
à la traditionnelle cérémonie des vœux
le lundi 6 janvier à 18h30 à la Salle des Fêtes*

Conseil Municipal du 1er Octobre 2019

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Hervé CHABOWSKI, Alice PHILIPPE, Aimé GIRARD, Françoise PASCAL, Vanessa ROSSI, Nicolas CARRARA (arrivé au point 3)

Etaient absents : Michèle MICHEL (pouvoir à Didier PERELLO), Natacha CLOCHARD (pouvoir à Hervé CHABOWSKI), Véronique MILLE, Thierry MARTEL, Alain HECKMANN

Secrétaire de séance : Alice PHILIPPE

1. Approbation du procès-verbal du 18 Juillet 2019

Approuvé à l'unanimité.

2. Subvention au département dans le cadre du CDST 2017-2019 pour la part patrimoine en vue des travaux de restauration conservation des peintures intérieures de la Chapelles des hommes.

Il est proposé d'affecter l'aide du département pour les travaux de Patrimoine à la Chapelle des hommes.

Approuvé à l'unanimité.

3. Décision modificative n°1-2019 : ouverture de crédit.

Une opération d'inscription d'une imputation est à faire sur le budget communal sans modification de l'équilibre budgétaire.

Approuvé à l'unanimité.

4. Signature d'une charte de soutien à l'activité économique de proximité avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat sollicite les mairies pour la défense du commerce de proximité.

Approuvé à l'unanimité.

5. Convention relative à la participation des frais de fonctionnement pour la scolarité des élèves hors commune.

La convention concerne les communes des Beaumettes et de Saint-Pantaléon.

Approuvé à l'unanimité.

6. Création du poste de rédacteur territorial titulaire à temps complet et suppression du poste de rédacteur contractuel à temps complet.

Monsieur le Maire propose la suppression du poste de rédacteur territorial contractuel à temps complet et l'ouverture du poste de rédacteur territorial titulaire à temps complet à compter du 1er décembre 2019.

Approuvé à l'unanimité.

7. Aide pour le paiement du ramassage scolaire communal pour l'année scolaire 2019-2020.

Monsieur le Maire expose, que la participation au transport scolaire fixée par le conseil régional est de 110€ par enfant pour tous les établissements scolaires. Il propose pour le ramassage scolaire communal une aide de 50€ par enfant et une aide de 40 € par enfants bénéficiant déjà d'un tarif préférentiel.

Approuvé à l'unanimité.

8. Points travaux et commissions.

- Rue de la République et Rue du Jeu de Paume : Les travaux ont commencé en septembre, le réseau AEP actuel est conservé conformément à la décision du gestionnaire

- Les travaux de déploiement de la fibre continuent, il n'y a pas encore d'intervention des opérateurs.

Questions diverses

-Vigilance sur les Frelons Asiatiques, la mairie va se rapprocher des services de la Préfecture

* * * * *

Conseil Municipal du 20 Novembre 2019

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Michèle MICHEL, Alice PHILIPPE, Aimé GIRARD (arrivé au point 2), Françoise PASCAL, Vanessa ROSSI, Nicolas CARRARA (arrivé au point 2), Thierry MARTEL, Véronique MILLE

Etaient absents : Hervé CHABOWSKI (pouvoir à Françoise PASCAL), Natacha CLOCHARD (pouvoir à Michèle MICHEL), Alain HECKMANN (pouvoir à Véronique MILLE)

Secrétaire de séance : Gérard CHABAUD

1. Approbation du procès-verbal du 1er Octobre 2019

Sans observation, le procès-verbal est approuvé par 10 voix pour et 3 abstentions (M. MARTEL, M. HECKMANN, Mme MILLE).

2. Demande de subvention au titre de la DETR pour l'acquisition d'une chaudière à gaz à l'école maternelle

Il est proposé de solliciter le concours de l'état au titre de la DETR à hauteur de 80% du montant hors taxe (12 373,65€) pour le remplacement de cette chaudière.

Approuvé à l'unanimité

3. RIFSEEP : Présentation et approbation du projet validé par la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion du 25-9-2019

Monsieur le Maire présente le projet de mise en place du RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire des agents de la Fonction Publique Territoriale, qui a été validé par la CAP du Centre de Gestion.

Approuvé à l'unanimité.

4. Décisions modificatives budgets annexes

Il convient de délibérer sur des modifications des budgets Transport scolaire et Pompes Funèbres.

Approuvé à l'unanimité.

5. Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes version 6

Cette modification acte le passage de compétences optionnelles à compétences obligatoires de « l'Assainissement » et « l'Eau potable », le changement de nom de la commune « Castelet » pour « Castelet en Luberon » et la mise à jour de l'adresse du siège de la Communauté de Communes.

Approuvé à l'unanimité

6. Convention pour l'intégration du site « Les zones humides du Calavon (le plan, la Virginière, la Bégude, Ponty, les Tours) dans le réseau des Espaces Naturels Sensibles du Département de Vaucluse.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention qui laisse quelques inquiétudes et interrogations de la part d'élus. Approuvé à 13 voix pour et 2 abstentions (A.Heckmann et V. Mille)

7. Modification du plan de financement pour la construction du Dojo

Le plan de financement est modifié pour tenir compte du nouveau montant de l'aide du Conseil Départemental au titre du CDST 2017-2019.

Approuvé à l'unanimité

8. Prime de fin d'année du personnel communal

Monsieur le Maire propose que cette prime soit revalorisée cette année. Montant proposé : 490€

Approuvé à l'unanimité.

9. Modification du tableau théorique des effectifs-suppression/création de poste

Suite à la possibilité d'avancement de grade d'un agent, il est proposé de créer un poste d'agent technique principal de 2ème classe et de supprimer le poste d'agent technique.

Approuvé à l'unanimité

10. Modification tarif garderie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a moins d'enfants à la garderie et moins de personnel d'encadrement. Aussi, il propose de revoir les tarifs de la garderie à la baisse et de les fixer

à 30€ par trimestre au lieu de 45€.

Approuvé à l'unanimité

Points travaux et commissions

- Travaux Rues du Jeu de Paume et de la République : Ils avancent lentement car les entreprises se sont heurtées à des difficultés imprévues en ouvrant la rue (cave, réseaux).

- DOJO : La préparation pour le cheminement des parents et des enfants, ainsi que pour l'accès à la cantine s'est faite pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Le démarrage des travaux est imminent avec l'implantation d'une grue.

- TRAVAUX A LA GOUIRANNE : Le chantier a pris du retard (5 semaines).

- MAISON DES SPORTS : Le revêtement va être refait devant le local.

* * * * *

Du côté de la mairie...

...les élections municipales

Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2020 - Date limite des inscriptions : 7 février 2020

Conditions de vote

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques. Voir comment s'inscrire sur les listes électorales : <https://droit-finances.commentcamarche.com/faq/8190-comment-s-inscrire-sur-les-listes-electorales>

Il est possible de vérifier sa situation électorale en se connectant sur www.servicepublic.fr (comment consulter les listes électorales - vérifier son inscription sur les listes électorales).

...fermeture du secrétariat

La mairie sera exceptionnellement fermée pendant les fêtes de fin d'année :

Mardi 24 décembre (après-midi) - Vendredi 27 décembre (après-midi)

Samedi 28 décembre (matin) - Mardi 31 décembre (après-midi)

Le secrétariat de la mairie

Les permanences

Maire et adjoints

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16.

Le C.A.S.

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16.

L'A.D.M.R

Le bureau de l'ADMR est ouvert au public le **jeudi de 10h à 12h** à la Maison Domitia (Tél. : 04 90 72 38 15 - goult@fede84.admr.org).

Aide juridique fiscale et administrative

Le **vendredi de 9h30 à 12h** à la salle Domitia par l'association « du jeu dans les roues »
tél. : 06 09 500 300.

Le conseil municipal des jeunes

La mairie de Goult sensibilise nos jeunes à la vie municipale de leur commune. C'est donc avec un grand plaisir que nous pouvons constater, chaque année, une participation régulière de nos jeunes au développement de la citoyenneté. Rappelons que le conseil municipal des jeunes a un rôle consultatif et permet de proposer des projets qui peuvent être inscrits au programme de la commune.

Lors de la séance du mercredi 04 décembre, Monsieur le maire, Didier Perello, a présenté quelques livres de la médiathèque municipale afin de proposer la création d'un comité de lecture. Nous aurons donc le plaisir de connaître les appréciations et les critiques de nos jeunes conseillers. ■

Le petit maire : PHILIPPE Noa
 1er adjoint : GILLES Pablo
 2eme adjoint : NAIT Marcus
 3eme adjoint : RIGOT-MULLER Salomé

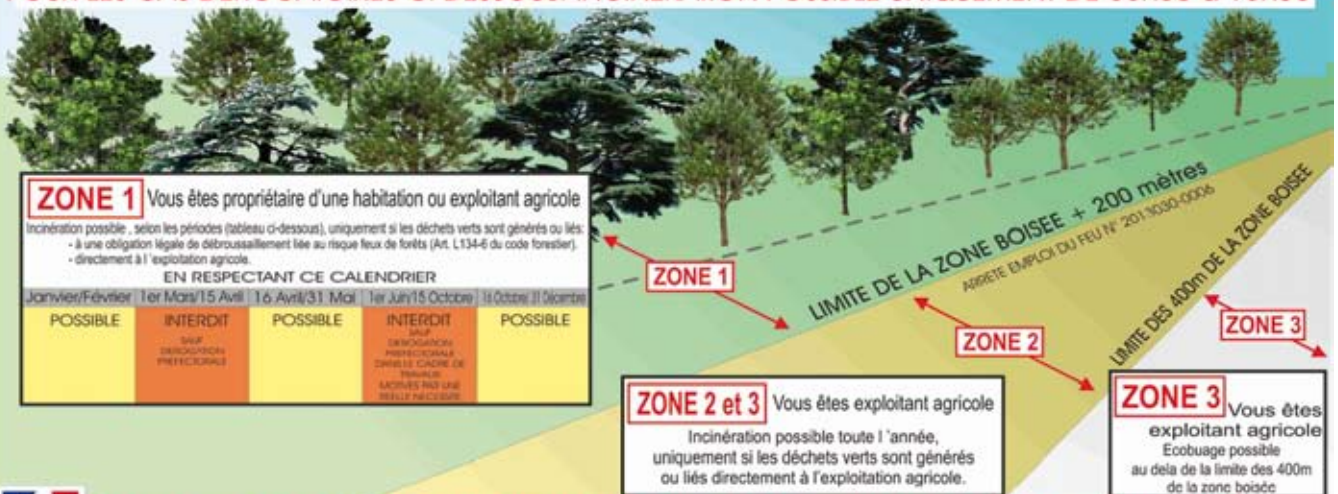
Conseillers Municipaux :

MARTELLI Evan
 RAQUIN THEYSSERE Lisa
 ROUZET David
 CENCIARELLI Louis
 GONDOIN DARRAGON Clément Morgan

ARRETE EMPLOI DU FEU - SYNTHESE GRAND PUBLIC

TOUT BRULAGE DE DECHETS VERTS ISSUS DES MENAGES, DES PROFESSIONNELS ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES EST INTERDIT
 (infraction réprimée par l'art. 131-13 du code pénal)

POUR LES CAS DEROGATOIRES CI DESSOUS: INCINERATION POSSIBLE UNIQUEMENT DE 08h00 à 16h30



ZONE 1 Vous êtes propriétaire d'une habitation ou exploitant agricole
 Incinération possible, selon les périodes (tableau ci-dessous), uniquement si les déchets verts sont générés ou liés
 - à une obligation légale de débroussaillage liée au risque feux de forêts (Art. L134-6 du code forestier),
 - directement à l'exploitation agricole.

ZONE 2 et 3 Vous êtes exploitant agricole
 Incinération possible toute l'année, uniquement si les déchets verts sont générés ou liés directement à l'exploitation agricole.

ZONE 3 Vous êtes exploitant agricole
 Eco-buage possible au delà de la limite des 400m de la zone boisée

EN RESPECTANT CE CALENDRIER				
Janvier/Février	1er Mars/15 Avril	16 Avril/31 Mai	1er Juin/15 Octobre	16 Octobre/31 Décembre
POSSIBLE	INTERDIT	POSSIBLE	INTERDIT	POSSIBLE
	SAUF TERRAINS PROFESSIONNELS		SAUF INCINERATION PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE DE TRAVAUX LIÉS À UNE RECHERCHE SCIENTIFIQUE	

DANS TOUS LES CAS, INCINERATION INTERDITE SI VENT > 40 km/h RAFALES COMPRISES OU EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

<http://www.vaucluse.gouv.fr/ia-reglementation-relative-a-l-a6266.html>

Validé en Sous Commission feux de forêts du 11.12.2014



Rue de la République

L'aménagement de la rue de la République se poursuit : l'entreprise LTP est arrivée au niveau de la place Alphonse Bernard où le réseau pluvial et le réseau d'assainissement sont en phase de création et de restauration.

La société Eiffage a commencé la pose d'un caniveau central pour la récupération en surface des eaux de pluie sur la chaussée. Un nouvel enrobé bitumineux, ainsi que du béton désactivé au droit des façades des maisons, seront ensuite appliqués pour terminer cet aménagement de la voirie communale. ■



Le nouveau dojo

Le nouveau dojo, très attendu par de nombreux passionnés, a vu les engins de chantier arriver lors de la deuxième quinzaine de novembre. Les premiers coups de pelleuse ont permis de décaisser le sol à la préparation des fondations du nouveau bâtiment sportif.

Ce complexe aura une emprise totale au sol d'environ 200 m². L'espace dédié à la pratique du sport se portera à près de 100m². Nous aurons l'occasion de reparler de ce projet lors d'une prochaine communication municipale (comme la lettre mensuelle numérique). ■

La Fontaine - Lavoir

La toiture de la fontaine-lavoir a subi une restauration totale. En effet, lors de la chute d'un arbre mort, la toiture a été gravement endommagée et la charpente était atteinte de vétusté. Les employés du service technique ont effectué le démontage de l'ensemble du faitage, ont procédé à un remplacement des poutres, des chevrons et posé de nouvelles tuiles.

La fontaine-lavoir, site incontournable de notre patrimoine goultois, peut désormais s'afficher avec fierté et satisfaire la curiosité des nombreux visiteurs de passage sur notre commune. ■





Une charte de soutien à l'activité économique de proximité

Goult s'engage pour défendre les intérêts des artisans de la commune

Le vendredi 11 octobre à la mairie, Didier Perello, maire de Goult et Thierry Aubert, Président de la Délégation de Vaucluse de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la région PACA, ont officialisé leur engagement pour l'artisanat et les artisans du village en signant la Charte de soutien à l'activité économique de proximité.

A cette occasion, les artisans de la commune qui étaient tous invités ont pu échanger avec les élus municipaux et leurs représentants à la Chambre de métiers, qui se sont engagés à agir ensemble dans leur intérêt. Ils ont également pu découvrir l'offre que la Chambre de métiers a développée spécifiquement pour les artisans. Une offre riche et diversifiée, adaptée aux problématiques liées à leur activité et à leur zone d'implantation.

L'économie de proximité constitue une force indiscutable de notre territoire. Les artisans sont des acteurs incontournables de l'économie locale, indissociables de l'avenir de notre commune, indispensables à son attractivité et à son développement, pourvoyeur d'emplois non-délocalisables et de lien social.

Témoignage de l'engagement de la commune envers l'artisanat local, cette Charte de soutien repose sur quatre priorités :

- Faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux auprès des consommateurs et diffuser le label « Consommez local, consommez artisanal » pour la valorisation des produits locaux.
- Maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire des communes.
- Permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise.
- Soutenir la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans installés qui souhaitent développer leur activité.

Pour en savoir plus sur l'offre de services proposée par la Chambre de métiers et de l'artisanat, rendez-vous sur www.cmar-paca.fr ■



Le Pôle Emploi à Goult

Le Pôle Emploi d'Apt a organisé une rencontre entre des femmes chefs d'entreprises et des demandeuses d'emploi en parcours de création d'entreprise. 6 cheffes d'entreprises ont participé à cette manifestation «la créa au féminin». Une soixantaine de demandeuses d'emploi ont été conviées à venir échanger à Goult (foyer rural) avec celles-ci.

C'est l'occasion pour ces demandeuses d'emploi de recueillir des informations, les conseils sur les expériences vécues par ces cheffes

d'entreprises dans le cadre de leurs activités. 4 partenaires, la CCI d'Avignon, Initiative Luberon, Forces Femmes et Les Premières Sud ont participé à cet événement au côté de Pôle Emploi.

Sabine Selvero, Nicolas Lecourt tous deux référents pôle emploi à la création d'entreprise ainsi que Corinne Dumand conseillère entreprise et Amélie Lebreton agente administrative ont organisé cette manifestation. ■

Article et photo : Pôle Emploi d'Apt

Les ateliers vitalité

L'ASEPT acteur régional de la Santé Publique finance des ateliers Seniors ; notre commune choisie pour participer à ces activités a été sollicitée par la MSA par l'intermédiaire de Madame FABRE animatrice de prévention à organiser ces Ateliers Vitalité gratuits, ouverts aux jeunes de plus de 60 ans !

Le vendredi 15 novembre a eu lieu le premier des six ateliers ; dans une ambiance particulièrement conviviale nos «jeunes» goultois ont pu échanger leur façon d'appréhender positivement cette nouvelle étape de vie dont le thème était : «mon âge face aux idées reçues».

A bientôt donc à tous nos participants engagés pour ces prochains ateliers vitalité ludiques, interactifs axés sur le partage d'expériences et la bienveillance. ■

*Pierrette Drouard
Adjointe aux affaires sociales*



Performance théâtrale au Moulin de Jérusalem

Le dernier week-end d'août, la Compagnie de Théâtre CHELSEA HOTEL a investi le Moulin de Jérusalem avec sa production « Libre, enfin ! ». Textes, danse, projections vidéo, musique live ... tous les recoins de ce site emblématique de notre commune ont été investis de multiples façons pour embarquer le public dans un parcours d'exploration autour d'une notion centrale de notre vivre ensemble : la liberté.

Prenant comme colonne vertébrale de cette recherche l'histoire de la lanceuse d'alerte Bradley/Chelsea Manning, la Compagnie partage impressions, évocations, vécus personnels, questionnements. Aucune réponse ou assignation... une réflexion collective entre ces artistes d'horizons multiples et le public. ■



Article et photo : théâtre Chelsea Hotel



Journées Européennes du Patrimoine

L'Association Patrimoine de Goult avait choisi ce dimanche 22 septembre le thème de la transhumance. Journée prévue à la chapelle de Saint Véran, patron des bergers mais le mauvais temps en a décidé autrement et l'animation s'est tenue à la salle Domitia. La légende raconte que Saint Véran, évêque de Cavaillon puis ermite à Fontaine de Vaucluse a réussi à blesser et enchaîner La Couloubre, monstre ailé qui dévastait la région. Il l'aurait traînée jusque sur le Luberon et lui aurait ordonné de s'envoler, ce que La Couloubre fit pour aller mourir à Saint Véran, village le plus haut d'Europe. A chaque goutte de sang perdu correspondrait un lieu St Véran situé sur les grands itinéraires de transhumance.

C'est Patrick Fabre, directeur de la Maison de la Transhumance au domaine du Merle à Salon de Provence qui est venu nous parler des missions de cette association qui participe à des programmes d'actions pour valoriser la transhumance, et plus

globalement de l'élevage pastoral. Il nous a aussi présenté deux courts-métrages. «La grande pastorale» documentaire en noir et blanc de Jean Gourguet tourné en 1937, magnifique témoignage du chemin fait à pied par bêtes et hommes sur plusieurs centaines de kilomètres pour rejoindre les alpages. «Fils de Transhumance, un troupeau entre la Crau et l'Alpe » – Documentaire de Gérard MAROT – 2003 où l'on suit une famille d'Aureille jusque dans le Mercantour, cette fois en camion. Patrick Fabre rappelle que les produits de qualité issus de l'élevage ovin transhumant, la viande et la laine notamment, échappent à l'industrialisation et relèvent d'une agriculture «propre et responsable», participant à l'identité des territoires et répondant à tous les critères du développement durable.

Les ovins de Camargue ont fait la richesse de la ville d'Arles, notamment grâce à la laine Mérinos, la plus fine d'Europe. La Maison de la transhumance est en train de développer, avec cette matière, une gamme de vêtements de sport. La matinée s'est terminée par un apéritif offert par l'APG aux participants. ■

Article et photo : APG

Arrachage de la jussie avec le lycée professionnel agricole La Ricarde



Lundi 23 septembre, le Parc naturel régional du Luberon a organisé une journée d'arrachage de la jussie dans le Calavon-Coulon à Goult, en partenariat avec le lycée professionnel agricole La Ricarde de L'Isle-sur-la-Sorgue et le Sirtom de la région d'Apt. L'objectif était de lutter contre la prolifération de la jussie, espèce exotique invasive qui menace la biodiversité de la rivière, et de sensibiliser les élèves à la gestion des espaces naturels du site Natura 2000 « Le Calavon et l'Encreme ».

Originaire d'Amérique du sud et introduite en Europe au XIXe siècle via les bassins d'agrément, cette plante aquatique a envahi depuis plusieurs années le Calavon-Coulon, de Cavaillon jusqu'à Goult. Elle entrave la circulation des poissons, élimine la végétation locale et peut provoquer une asphyxie du milieu aquatique. Cette journée

du 23 septembre s'est déroulée dans le cadre d'un chantier école de la filière d'enseignement du BAC professionnelle « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) » du lycée agricole. C'est ainsi près de 600 kg de jussie qui ont été arrachés avec l'aide des 24 élèves présents. Ce fut également l'occasion pour eux d'échanger avec le technicien du Parc du Luberon sur la biodiversité de la rivière, et notamment sur le Castor d'Europe en observant sur site de nombreux indices de sa présence.

En 2019, le Parc avait déjà organisé deux journées d'arrachage (le 9 et 30 juillet), permettant d'arracher 1 200 kg de jussie évacués vers le Sirtom de la région d'Apt pour être incinérés.

Le bilan des campagnes d'arrachage de la jussie engagées depuis 2016 montre l'efficacité de ces opérations à travers la réduction du développement de cette peste végétale sur le secteur traité du Calavon au niveau du hameau de Lumière à Goult. Ce sont près de 3 km de rivière où l'espèce a aujourd'hui disparu et où la végétation aquatique locale a pu se réimplanter (herbiers de potamot et de renoncule aquatique), contribuant à restaurer la biodiversité du Calavon. La veille et la pression d'intervention est à maintenir sur les prochaines années avec toujours cet objectif en tête de faire reculer vers l'aval la colonisation de la jussie au moins jusqu'au pont de Lacoste (limite connue de 2003). ■

*Parc naturel régional du Luberon
Contact eaux et rivières : Jérôme Brichard – 04 90 04 42 37 – jerome.brichard@parcduluberon.fr
Contact presse : Solgne Louis – 06 86 17 47 47 – solgne.louis@parcduluberon.fr
60, place Jean-Jaurès 84400 Apt – www.parcduluberon.fr*

Amitié Goult - Gueberschwhir

Une super ambiance en cuisine pour servir la délicieuse choucroute de Marcel METZLER, notre ami alsacien. C'est par un temps radieux, après un apéritif servi à l'ombre du foyer du 3ème âge, que les nombreux amateurs de choucroute se sont retrouvés attablés dans la salle des fêtes de notre village en ce dimanche 29 septembre.

Preskopf, Munster et tarte aux quetches étaient aussi au rendez-vous. L'Edelwicker et le Riesling de la maison Humbrecht Trapp ont arrosé le repas. Toute la matinée, Monique Metzler a satisfait tous ses clients de la région en leur apportant les commandes de foie gras, kougelhops, Munster et autres délicieuses spécialités de leur confection. Rendez-vous est déjà donné pour 2020 où nous nous retrouverons encore très nombreux pour ce repas tant apprécié. ■

Article et photo : Lydie MOLINAS





Halloween au village

La soirée Halloween s'est déroulée le samedi 26 octobre en présence de nombreux enfants. On peut se réjouir d'une très forte participation des parents d'élèves pour la réussite de cette édition 2019. Nous pouvons constater que cette animation d'automne devient chaque année de plus en plus plébiscitée par nos petits goultois. Nous pouvons donc être satisfait de cet enthousiasme de la jeunesse pour une fête venue d'outre atlantique (et d'outre manche).

Après la traditionnelle chasse aux bonbons dans les rues du village, le public s'est retrouvé à la salle des fêtes afin de poursuivre cette joyeuse soirée autour d'une soupe de potirons (merci les bénévoles !) agrémentée d'une animation musicale. Un grand merci au club des loisirs «Goult en fête» qui continue mois après mois de proposer des animations pour faire vivre notre village. Bravo aux mamans et aux papas pour la confection des nombreux gâteaux effrayants mais délicieux et forts appréciés ! ■

Photo : Association des Parents d'Elèves

Théâtre «la ballade de Leila Khane»

Le vendredi 15 novembre à 20h30, à la salle des fêtes de Goult une soirée théâtrale a eu lieu avec « La Ballade de Leila Khane » d'Alfred Alexandre. C'est le premier recueil de poésie de l'auteur qui vit et travaille à Fort-de-France. Jouée et magnifiquement interprétée par trois comédiens de la troupe « d'un théâtre sur la place publique » avec Catherine Vernerie, comédienne danseuse, Yvon Bayer, danseur et joueur de cornemuse et Michel Richard, interprète et récitant.

C'est une variation autour du mythe de Laylà et Majnoun, histoire d'amour populaire d'origine persane racontant les péripéties d'un poète Bédouin et sa cousine Laylà. Le personnage de Laylà est une figure de l'amour impossible. Ce poème, par la beauté des images qu'il construit, dégage une envoûtante mélancolie. Ce fut une belle surprise pour tous. ■

Article et photos : Monique CHABAUD



Une rentrée bénéfique !

La rentrée des classes de notre école communale s'est très bien déroulée. Nos chers petits goultois ont retrouvé le chemin de l'école et les enseignantes dont les quatre classes se composent ainsi :

- Madame Chabert pour les CM1/CM2 avec un effectif de 20 élèves
- Madame Samson et Madame Fremion (le jeudi) pour les CE1/CE2 avec 23 élèves
- Madame Isnard pour les GS/CP avec 17 élèves
- Madame Usseglio (lundi et mardi) et Madame Garcia (jeudi et vendredi) pour les 23 élèves de TPS/PS/MS.

Lors des vacances de la Toussaint, la mairie de Goult a fait installer un deuxième tableau numérique dans la classe des CE. Ce nouveau matériel qui équipait déjà la classe des CM vient s'ajouter à un équipement, dorénavant, complet dans le domaine du numérique. En effet, outre une connexion Internet illimitée en Wi-Fi (sans fil), il faut rajouter un équipement de 14 ordinateurs portables accessibles dans toutes les classes. De plus, une nouvelle chaudière au gaz a été installée à l'école maternelle.

Une nouvelle salle des professeurs a été aménagée dans l'ancienne salle informatique. Désormais, la directrice peut assurer ses rendez-vous avec les parents d'élèves et effectuer ses diverses tâches administratives dans de meilleures conditions. La cantine fonctionne toujours aussi bien puisqu'elle retrouve tous les midis un effectif de près de 70 enfants dont les deux cantinières assurent la confection des repas.

Les CM sont partis en classe d'astronomie du 7 au 11 octobre, cette semaine a été riche en découverte et en apprentissage, financée par la mairie, les parents et l'Association des Parents d'élèves.

Les écoles ont aussi un projet de «*déambullumination*» le 15 mai dans les rues de notre village de Goult. Il s'agit d'une animation dédiée au spectacle nocturne liant musique, danse, chants et lumières.

Lors du mois de septembre, la classe des tous petits s'est déplacée au domaine de La Verrière afin de rendre une petite visite à Monsieur et Madame Maubert. Madame Béatrice Garcia, enseignante à l'école maternelle, nous a aimablement communiqué le résultat de cette sortie.



...des écoles



« Le jeudi 26 septembre, nous nous sommes rendus à 9h sur le Domaine Viticole de La Verrière ; toute la classe des Petits (élèves des petites sections et moyennes sections) a donc « vendangé » et découvert le sens de l'effort. Je suis ravie d'avoir été au bout de ce projet avec eux, si petits, tout juste entrés à l'école, la notion de groupe étant à peine en place. J'appréhendais beaucoup, or ils se sont comportés à merveille, ils ont été solidaires, se sont prêtés main forte pour couper les grappes, les transporter jusqu'aux caisses, et repartir de plus belle ! Nous avons passé un moment inoubliable (je crois ...) et nous le devons avant tout à Monsieur et Madame Maubert, très accueillants, qui ont accepté de me recevoir, dès le 9 août, pour discuter de cette idée.

Vraiment, nous avons été formidablement reçus : vendange, dégustation du moult, échange dans les vignes sur la profession de viticulteur, puis observation de leur pressoir en fonctionnement, et enfin visite de leur Cave (écoute du vin qui vieillit en barriques et qui pétille, ...). Chaque élève est reparti enchanté avec son étiquette autocollante pour bouteille. Suite à cette visite, grâce à la collaboration des parents d'élèves, qui ont prêté des moulins, nous avons fabriqué le jus de raisin en classe et les avons invités à 16h30 pour notre propre dégustation.

Alors, nous tenons à **REMERCIER** la Mairie de Goult pour le bus. Ce type de sortie est essentiel pour nous, afin que nos élèves fassent d'eux-mêmes

le lien fort entre ce qu'il est important d'apprendre et de comprendre en classe et la vie extérieure à l'école. Nous avons pu répondre à des dizaines de compétences des Programmes de l'Éducation Nationale. Aussi bien des compétences comme « Explorer le monde » (découvrir l'environnement proche, cueillir, récolter, distinguer - la vigne - une œuvre humaine, des éléments naturels, ...) que des compétences issues du Domaine « agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » (adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variées, apprendre à respecter les règles de sécurité, respecter des trajectoires, ...), ainsi que toutes les sensations si importantes à développer à leur âge. Les petits ont eu en effet l'occasion d'utiliser tous leurs différents sens : ils ont exploré leurs qualités tactiles, gustatives, olfactives, visuelles et sonores. Ils ont coopéré dans le respect, ce qui n'est pas encore le cas en classe.

J'en déduis donc que cette activité collective, dans laquelle ils se sont étonnamment très impliqués, les aura sans doute aidés à élaborer quelque chose de déterminant dans leurs futures relations aux autres. Et à mon sens, la perception de l'effet final « faire du jus nous-mêmes » s'est avérée plus que motivante. ■

Madame Garcia Béatrice
Enseignante TPS/PS/MS





Association des Anciens Combattants

La cérémonie du 11 novembre 1918 s'est déroulée sur la place de la Libération avec une centaine de personnes. Elle a commencé par une remise de médailles : Monsieur Gérard Martin, président des anciens combattants et du département de Vaucluse, a attribué à Monsieur Gérard Allemand, notre porte-drapeau depuis vingt ans, la médaille de bronze de l'union fédérale des anciens combattants. En effet, Gérard Allemand est toujours prêt à servir et à aider au devoir de mémoire lors des cérémonies, et ce, tout au long de l'année. Monsieur Jean-Louis Servat, appelé de 1961 à 1963 par l'armée française, a reçu la médaille AFN avec barrette Algérie-Sahara.

Monsieur Didier Perello, maire de Goult, a lu le discours officiel de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées ; évoquant le retour des poilus dans leur famille et honore tous les soldats de tous les conflits morts pour la France de l'année écoulée. Il a ensuite été procédé aux dépôts de gerbe et à l'écoute de la Marseillaise. La cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié à la salle du Conseil de la mairie. Nos invités se sont rendus à la « Fleur de Sel », restaurant des Beaumettes pour savourer un délicieux repas.

L'assemblée générale de l'association est prévue le samedi 15 février 2020 à 10h00 à la salle Domitia. ■

Article et photo : le bureau de l'association

Pour la dernière fois, les Randonneurs des Restanques vous saluent !

En effet, la dissolution de l'association des Randonneurs des Restanques a été décidée le vendredi 13 septembre 2019 en assemblée générale extraordinaire. Cette association, créée à l'aube de l'an 2000 aurait bientôt fêté ses 20 ans d'existence ! Des années de belles randos, toujours à la découverte des coins merveilleux de notre Luberon et au-delà. Plein de bons souvenirs à garder en mémoire, des blagues racontées en chemin et des pique-niques partagés.

Un hommage aux deux présidentes qui ont su la garder si longtemps et être d'excellents guides pour le plus grand bonheur de tous les amoureux de la marche, du bon air et de la convivialité. Geneviève Aude et Mireille Hugues Et un grand merci aux autres guides pour leur dévouement. Une page se tourne.

Cependant, des «rencontres pédestres amicales» sont possibles (rendez-vous sur la place de l'Eglise 9h), veuillez composer le 06 76 95 18 33 pour plus d'informations. ■

Article : le bureau



Association Patrimoine de Goult

Une autre histoire de la porcelaine de Sèvres

Plus de cinquante personnes ont assisté à la conférence de Francis Roche, ancien secrétaire général du Musée de Sèvres, le vendredi 15 novembre à la salle Domitia. Cette conférence retraçait l'histoire mouvementée de la porcelaine depuis les origines en Chine, au III^e siècle de notre ère, jusqu'à la découverte du secret de la porcelaine en Europe, au tout début du XVIII^e siècle, en Saxe, puis sa diffusion en Europe, et notamment en France, à Vincennes d'abord, puis à Sèvres.

L'histoire étonnante de la découverte de la porcelaine dure, par Böttger et par hasard, à Meissen, a été également racontée. Il a été nécessaire d'évoquer le rôle prépondérant au XVII^e et XVIII^e siècles de la Compagnie des Indes néerlandaises dans la diffusion de la porcelaine de Chine en Europe. Le rôle prépondérant de Madame de Pompadour, maîtresse du roi Louis XV, mais aussi conseiller culturel efficace du royaume a été mis en avant : c'est ainsi qu'elle recruta les meilleurs artistes de son temps, Boucher, Falconet, Bachelier et bien d'autres, pour contribuer à la création d'un « goût français », qui sera copié dans toute l'Europe, au point de perdurer de nos jours.

Elle convaincra le Roi de devenir propriétaire de la Manufacture royale de Sèvres, qui restera Manufacture Impériale, puis Nationale, ce qu'elle est encore aujourd'hui.

La conférence prend fin à la mort de Madame de Pompadour, en 1764, donc avant la découverte du kaolin en France et la découverte de la porcelaine dure. Dans une prochaine conférence, cette découverte sera racontée, ainsi que l'essor incroyable de la Manufacture sous l'Empire, et comment celle-ci a participé au sauvetage de la France au Congrès de Vienne en 1815, par le talent de Talleyrand. La suite nous mènera sous le second Empire et la Troisième République, les « années noires » 1940-1944, et la découverte de services de tables inconnus du public. ■

Article : Francis Roche



A Bonnieux Généalogie Luberon Monts de Vaucluse

L'association organise le **samedi 18 janvier de 14h à 18h à la salle du troisième âge de Goult** une après-midi découverte et initiation de la généalogie de 14h30 à 15h30 avec «comment débuter et faire sa généalogie - explications par un conférencier». Puis, de 16h à 17h une conférence sur les FERRY «maîtres verriers de Goult» par Monsieur Roland MONGAÏ (diplômé d'université en généalogie). ■

Un architecte conseiller gratuitement à votre disposition en mairie

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Vaucluse) est une association départementale qui a une mission d'intérêt public. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire du Vaucluse.

« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire ou rénover un bâtiment ou aménager une parcelle, les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. »
Art.7 de la loi sur l'architecture du 03 janvier 1977.

L'architecte conseil du CAUE vous reçoit dans votre commune sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la mairie (04 90 72 20 16). Sollicitez l'architecte conseil le plus tôt possible, avant de déposer votre dossier de déclaration de permis d'aménager. Il vous donnera des conseils

utiles qui faciliteront l'obtention de votre autorisation d'urbanisme. Il vous aidera dans le choix des procédés et des matériaux pour tout projet de rénovation énergétique. Munissez-vous de tous les documents en votre possession permettant de faciliter la compréhension de vos intentions : photos du site, plans du géomètre ou de l'architecte, images de la maison de vos rêves...vous pouvez rencontrer l'architecte conseil pour plusieurs types de projets comme : maisons et annexes (garage, piscine...), bâtiments d'habitation, artisanaux, commerciaux, industriels, agricoles, touristiques ; des terrains à aménager (lotissement, division de terrain, abords...).

Ce service gratuit est ouvert à tous, que vous soyez un particulier ou un professionnel. Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Vaucluse (CAUE) et votre commune mettent au service des citoyens un architecte conseil (Monsieur Damien Mercier) en mairie tous les 4ème lundi du mois (après-midi). ■

Le CAUE 84
Immeuble Le Ronsard 631 chemin des Meinajariès 84140 Avignon
04 90 13 49 50 – secretariatcaue84.fr
www.caue84.fr

L'information municipale numérique

Notre commune possède son site Internet où de nombreuses informations sont accessibles par tous et à tout moment. Nous vous invitons à le consulter pour y retrouver les informations sur la vie de notre village. Vous avez la possibilité de télécharger vos informations favorites, comme le journal municipal, directement sur vos différents supports numériques (PC, tablette, Smartphone).

Aussi, nous vous encourageons à vous inscrire à la lettre d'information municipale mensuelle afin de la recevoir directement par courrier électronique. En effet, un lien vous permet de télécharger le journal municipal via cette lettre d'information numérique. N'oubliez pas, inscrivez-vous à la lettre d'information numérique en envoyant un mail à maisondevillage344@orange.fr et consultez le site communal www.goult.fr ; faites en sorte de participer à une meilleure diffusion de la communication municipale grâce au téléchargement ! ■

La fibre optique

Petit rappel sur le déploiement de la fibre optique sur notre territoire : pensez à consulter le site www.vaucluse-numerique.fr afin de connaître l'état d'avancement de l'installation. Si votre domicile est prêt au raccordement de cette nouvelle technologie, **vous pouvez vous renseigner auprès de l'opérateur de votre choix** pour connaître sa capacité à commercialiser ses offres sur votre secteur géographique dès lors que vous êtes éligible sur le site de Vaucluse Numérique. ■

Place aux nouvelles énergies

La Région Sud (ex PACA) veut être le premier territoire français à réaliser les objectifs des Accords internationaux sur le Climat de Paris en mobilisant la totalité de ses capacités de production en énergies renouvelables. Forte de son potentiel environnemental unique, la Région Sud, au travers de son « Plan Climat », ambitionne une neutralité carbone d'ici 2050 et une couverture pour moitié de sa consommation énergétique grâce aux énergies respectueuses de l'environnement qui sont :

1. Le solaire « photovoltaïque ».
2. L'hydroélectricité...une ressource inépuisable, avec des centrales hydrauliques sur le territoire Alpin, le long de la Durance et du Verdon.
3. Le solaire thermique, nouvelle dynamique du développement de la chaleur solaire, avec des capteurs solaires.
4. La géothermie et la thalassothermie de récupérateur de chaleur.
5. Le biogaz via le procédé de méthanisation.

La Région Sud dispose d'un formidable potentiel d'énergie renouvelable, d'origine solaire, que nos territoires ont le plus grand intérêt à développer afin de répondre aux enjeux de la transition énergétique et écologique.

- Elle est la troisième région de France sur la filière photovoltaïque avec 14 % de la puissance installée en France.
- Elle bénéficie des conditions d'ensoleillement privilégiées avec un facteur de charge solaire moyen de 15,6 %.

Le développement de la filière du photovoltaïque fait partie des engagements forts pour l'avenir et une opportunité pour nos territoires. L'état soutient l'innovation dans la filière photovoltaïque afin d'encourager de nouvelles solutions solaires au sol, par exemple sur les terrains dégradés, sur les bâtiments d'anciennes carrières ou décharges ou encore des centrales flottantes qui peuvent représenter des objectifs ambitieux et moins coûteux.

Le gouvernement lance un « Plan solaire d'Etat 2019 » d'aide et de subvention pour soutenir les français dans l'installation de panneaux photovoltaïques. L'installation devra être réalisée par un technicien agréé RGE (Reconnu Grenelle de l'Environnement). S'adresser à www.ademe.fr aide financière.

Le photovoltaïque en Région Sud est donc une grande opportunité pour nos territoires : attractivité, retombées économiques, transition énergétique, qualité de vie pour les collectivités, les entreprises et les habitants. TOUS GAGNANTS. ■

Quelques adresses utiles :

Agence Locale de Transition Energétique :

www.alte-provence.org

Parc Naturel Régional du Luberon :

www.parcduluberon.fr

Région SUD-PACA : www.maregionsud.fr/la-region-en-action/transition-energetique

Article : Monique CHABAUD

www.adele.fr

www.alte-provence.org

www.parcduluberon.fr

www.maregionsud.fr/la-region-en-action/transition-energetique



Conférence de Jean-Marc Azorin

La médiathèque municipale a accueilli Jean-Marc Azorin (historien/conférencier) afin d'évoquer une page sombre de notre histoire : la tristement célèbre épidémie de peste qui toucha notre région de 1720 à 1722. Cette conférence a été centrée plus particulièrement sur l'impact de l'épidémie de peste sur notre localité : Goult, les villages et hameaux des environs. C'est donc avec plaisir que le public est venu nombreux écouter les histoires et autres anecdotes de Jean-Marc Azorin sur cet épisode tragique.

Avec l'appui de documents d'archives, de registres et de nombreuses recherches, Jean-Marc Azorin a relaté la vie quotidienne et la situation sanitaire des populations rurales qui ont connu les affres de ce mal invisible et qui resurgit

de manière si spectaculaire au début du XVIIIe siècle. Le principal « rempart » de la contagion dans notre région fut l'édification du célèbre Mur de la Peste pour empêcher, autant que possible, la propagation de la maladie et dont les vestiges sont encore visibles sur les Monts de Vaucluse. Une des particularités de cette peste fut l'ampleur des mesures policières prises et qui s'étendirent à toute la Provence. De fait, nous pouvons affirmer avec certitude l'excellente communication entre le pouvoir central et les autorités locales.

Avec près d'une heure, cette conférence, richement documentée et argumentée, a passionné toute l'assistance et s'est achevée par le traditionnel échange « questions/réponses » avec le public. Toute l'équipe de la médiathèque tient à remercier chaleureusement Jean-Marc Azorin pour sa disponibilité à faire partager sa passion de l'histoire. ■

Nouveautés en section jeunesse

Albums

«Jules et le renard» de Joe Todd-Stanton
«Amis» de Gregoire Solotareff
«Albert et Georges» de Edith Rascal
«Les toutous à Paris» de Dorothée De Monfreid
«Histoire de chocolat» de Fani Marceau et Christine Davenier
«Mouha» de Claude Ponti
«Le livre des erreurs» de Corinna Luyken
«C'est qui le plus poli ?» de Sophie Eustache et Elodie Perrotin
«Sur mon monstre» de Alexandre Chardin et Maureen Poignonec

«Lucette à bicyclette» de Chrsitine Naumann-Villemin et Soufie Reganie
«Le mystère de la basquette bleue» de André Bouchard

BD

«Les Schtroumpfs et le village des filles» tomes 2 et 3 de Peyo
«Pico Bogue» tome 11 de Dominique Roques et Alexis Dormal
«Les sisters» tome 14 de Christophe Cazenove et William
«Un été d'enfer» de Vera Brosgol
«La quête d'Ewilan» tome 7 de Pierre Bottero, Lylian et Laurence Baldetti
«Les légendaires» tome 22 de Patrick Sobral

Médiathèque



Nouveautés en section «adulte»

Romans

«Trois étoiles et un meurtre» de Peter May
 «Naufrage» de Gilbert Bordes
 «Le dernier hiver du Cid» de Jérôme Garcin
 «La voie de l'archer» de Paulo Coelho
 «Les roses de la nuit» de Arnaldur Indridason
 «Les testaments» de Margaret Atwood
 «L'affaire Lord Spenser» de Flynn Berry
 «Rhapsodie italienne» de Jean-Pierre Cabanes
 «Une vérité à deux visages» de Michael Connelly
 «Ceux que je suis» de Olivier Dochamps
 «Louves de France» de Catherine Hermaty-Vieille
 «La panthère des neiges» de Sylvain Tesson - prix renaudot
 «Les trois femmes du consul» de Jean-Christophe Rufin

«Même les arbres s'en souviennent» de Christian Signol

« Rien n'est noir » de Claire Berest
 «La fontaine aux violettes» de Françoise Bourdon
 «Encre sympathique» de Patrick Modiano
 «Rue de la fontaine» de Jean-Paul Malaval

Essais

«The game» de Alessandro Baricco
 «Profession romancier» de Haruki Murakami

BD

«Le chat du Rabbin» tome 9 de Joann Sfar
 «Jusqu'au dernier» de Jérôme Félix

Le PNB... C'est quoi ? Le prêt numérique en bibliothèque !!!



Vous êtes prêt pour la e Lecture ?

Prêt ? ... Empruntez... Lisez !

Depuis chez vous,
 via votre compte personnel,
 empruntez 7 jours sur 7 et 24 h sur 24,
 1 livre numérique durant 21 jours !!!

Ce service permet d'emprunter en streaming et en téléchargement, une offre de livres numériques via notre catalogue en ligne consultable ici :

<http://ccp-apt-pom.c3rb.org>



L'accès aux médiathèques et la consultation sur place des documents sont libres.

1 inscription = 9 médiathèques

Carte d'inscription valable 1 an

Elle sera renouvelée à la date anniversaire.
 Prévoir : une pièce d'identité + un justificatif de domicile + un parent pour les moins de 16 ans.

8 €	■ par an ■ adhésion individuelle
Gratuit	■ moins de 18 ans ■ étudiants ■ minima sociaux

Tout usager inscrit ou pas accepte de se conformer au règlement intérieur affiché dans les médiathèques.

Nombre de prêts



Jusqu'à **20 documents**
 dont 6 DVD, 2 jeux,
 1 livre numérique
 pour **3 semaines** max

C'EST POSSIBLE !

Échangez vos 20 documents tous les jours si vous voulez !
 Réservez un document déjà sorti.
 Prolongez le délai d'emprunt sur simple demande.

Opac : catalogue en ligne

<http://ccp-apt-pom.c3rb.org/>



VIVRE CONNECTÉS ... c'est quoi ?

Service gratuit et légal. Depuis un ordinateur ou une tablette 7j/7, accédez à une offre de contenus en ligne, répartis en grands espaces :

Cinéma / Autoformation / Presse / Livres DYS / Jeunesse : films, histoires, musique, jeux éducatifs...

Chaque adhérent dispose chaque mois d'un forfait de 8 documents.

(Sachant que de nombreux documents : presse, autoformation, jeunesse... sont en accès libre, c'est-à-dire non décomptés dans le forfait).



Pour s'inscrire à la plateforme :

1. Taper : <https://vivreconnectes.vaucluse.fr/>
2. Cliquer sur l'image "Vivre connectés"
3. Cliquer sur « Se Connecter » dans le bandeau noir en haut à droite.

4. Cliquer sur « S'inscrire » en bas à droite.
5. Remplir la fiche d'inscription et indiquer sa bibliothèque de rattachement.
6. Un mail avec votre identifiant et votre mot de passe est envoyé à l'adresse mail renseignée.

www.ccp-apt-pom.c3rb.org



Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16
Médiathèque - Point Info 04 90 72 38 58
maisondevillage344@orange.fr
La Poste 04 90 72 22 40
Ecole Primaire 04 90 72 21 36
Ecole Maternelle 04 90 72 27 02
ADMR de Goult 04 90 72 38 15
Météo France Carpentras 08 92 68 02 84
Gare SNCF Cavaillon 36 35
Renseignements Administratifs 39 39

Pôle Emploi d'Apt

461, voie Domitienne
84400 APT
Tél. : 3949 - www.pole-emploi.fr

Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 78 17 71
Pour Cavaillon 04 90 74 20 21

SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89
Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

Services médicaux

Cabinet médical 04 81 68 13 68
Cabinet dentaire 04 90 72 31 67
Cabinet d'infirmiers 04 90 72 22 99
Cabinet de kinésithérapie 04 90 72 25 84
Ostéopathe 04 90 72 39 91 - 06 85 05 05 11
Pharmacie 04 90 72 31 16
Ambulances 04 90 72 26 08

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)
SOS Médecins : 08 03 06 70 00
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41
Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13
Sida Info Service : 0 800 840 800
SOS Viols 0 800 05 95 95
Syndicat des Eaux/SUEZ Cavaillon 09 77 408 408
EDF - GDF Avignon 0810 084 084
Dépannage Gaz 04 90 89 39 00
France Télécom dérangements 10 13

Déchetteries :

de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h fermée le mardi et dimanche
Tél. : 04 32 52 00 98.

d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.
Fermée le dimanche.
Tél. : 04 90 04 03 95

SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex
Tel : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00)
contact@sirtom-apt.fr
<http://www.sirtom-apt.fr/>

Les encombrants sont enlevés gratuitement par la mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Informations économiques :

Indice de référence des loyers

Au troisième trimestre 2019, l'indice de référence des loyers s'établit à 129,99. Sur un an, il augmente de 1,20%. Mise à jour du 15 octobre 2019.

Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 20 décembre 2018, le smic horaire brut est de 10,03 euros. Le smic mensuel brut pour 151,67h de travail est de 1.521,22 euros.

<http://www.insee.fr>

Le Point info emploi de la Médiathèque

La médiathèque municipale offre au public concerné la possibilité de s'informer sur l'emploi. En effet, grâce à un partenariat de coopération entre la Mairie de Goult et le Pôle Emploi d'Apt, vous pouvez vous servir des outils disponibles à la médiathèque. Vous disposez d'un accès libre et gratuit à plusieurs ordinateurs, avec une connexion Internet, permettant de naviguer sur le site du Pôle Emploi. Une aide à l'utilisation de l'outil informatique est proposée par le responsable de la structure. N'oubliez pas également de vous rendre sur le site www.service-public.fr qui regroupe toutes les informations liées aux services de l'Etat.

La mairie de Goult met à disposition de tous la totalité des informations culturelles, associatives et municipales sur le site Internet communal : www.goult.fr

*Les mariages, naissances et décès enregistrés en mairie sont automatiquement diffusés dans les éditions du journal municipal.
Aussi les familles **ne souhaitant pas** faire paraître d'avis dans le bulletin municipal sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par écrit ou par téléphone.
Merci de votre compréhension.*

**Nos joies,
MARIAGES,**

ENSOR John, George et TISSERAND Cécile le 14 septembre 2019

NAISSANCES,

ALLIO Anton, Gabriel..... le 25 septembre 2019 à Cavaillon

BEVERAGGI LOCATELLI Victor, Pierre, Robert..... le 10 octobre 2019 à Avignon

MARTEL Isaure, Félia, Nicolele 8 novembre 2019 à Pertuis

CHABAUD Jade, Iris le 23 novembre 2019 à Avignon

**Nos peines,
DÉCÈS,**

ADRIAN veuve FARGET Denise, Julie le 25 septembre 2019

BRUGAL Marc..... le 19 octobre 2019

AMELIE Veuve NOËL Jacqueline le 17 novembre 2019

Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.

Le coin du jeu...

SUDOKU

1			6			7	5	
2			9	7		4		
		5			1			
	4		1			3	2	6
				3				
3	1	6			7		9	
			5			6		
		9	2	6	3			7
	2	3			4			5

Solution du numéro précédent Sudoku

2	8	6	1	5	4	7	3	9
3	4	9	7	2	6	8	1	5
1	5	7	3	8	9	6	2	4
4	2	1	5	6	7	3	9	8
5	7	3	8	9	1	4	6	2
6	9	8	4	3	2	1	5	7
7	6	4	9	1	5	2	8	3
8	1	5	2	4	3	9	7	6
9	3	2	6	7	8	5	4	1

Avec les 4 chiffres des cases en jaune, retrouvez l'année de construction de l'école élémentaire du village : _ _ _ _

Allez plus loin sur
www.goult.fr



Goult

et ses animations

Décembre 2019

Le 22 : pastorale goultoise à la salle des fêtes
Le 24 : messe de Noël 18h30 à l'Eglise

Janvier 2020

Le 05 : loto du jumelage à la salle des fêtes
Le 06 : cérémonie des vœux à la salle des fêtes
Le 18 : découverte généalogie au foyer des anciens
Le 19 : loto des Parents d'élèves à la salle des fêtes
Le 21 : théâtre provençal à la salle des fêtes
Le 26 : loto du Personnel Communal à la salle des fêtes

Février

Le 09 : loto des Gais Lurons à la salle des fêtes

Mars

Le 08 : loto du Bouchon goultois à la salle des fêtes
Le 14 : veillée provençale à la salle des fêtes
Le 21 : soirée dansante/repas «Goult en fête» à la salle des fêtes
Le 28 : animation du Judo Club

Avril

Le 04 : carnaval des Parents d'élèves



SOUS RESERVE DE CHANGEMENTS

